

LES ASSISES DE LA PETITE ENFANCE

Pascal Kaempfen :

...L'après-midi sera consacré à une démarche participative où nous travailler par petits groupes sous la responsabilité de Mme Rey Baeriswyl, professeur, et de son équipe de la haute Ecole fribourgeoise en travail social sous le modèle des cafés du monde (que l'on nomme aussi World café). A ce propos, avant la pause de midi, Mme Rey Baeriswyl vous expliquera les modalités de travail. Avant de parler de logistique, je souhaite remercier vivement le comité pour le travail exemplaire que vous avez accompli pour que ces assises soient une réussite, un petit mot également pour Mme Jenny Léon qui travaille au SEJ pour tout l'appui administratif apporté. Par rapport à la logistique, les cafés et croissants vous ont été offerts. Par contre, à la pause de 10h30, les consommations sont à votre charge. Pour les repas de midi, des bons vous ont été remis. Les boissons autres que l'eau à disposition sont à votre charge. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente journée et à donner la parole à Mme Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat, directrice de la direction de santé et des affaires sociales, qui nous a fait le plaisir et l'honneur d'être des nôtres aujourd'hui.

Anne-Claude Demierre :

Saint-Exupéry a dit : « on est de son pays comme on est de son enfance ». M. le Président, Mesdames et Messieurs les membres du comités, Mesdames et Messieurs, chers participants à cette journée, chers invités, c'est avec un très grand plaisir que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion de cette toute première édition des Assises de l'accueil de la petite enfance consacrées aux enjeux, aux pratiques et aux limites de la co-éducation. Je profite de cette occasion pour me faire la messagère du Conseil d'Etat en vous apportant ses plus cordiales salutations. Tout au long de cette journée, vous allez, j'en suis sûre, faire preuve de défricheur sur la thématique d'aujourd'hui, avec dynamisme, compétence et inventivité. Et c'est bien grâce à la mise en commun de vos expériences et de vos points de vue que nous pourrons avancer vers l'avenir en apportant de nouvelles réponses aux problématiques de la petite enfance. Je voudrais remercier du fond du cœur les organisateurs et organisatrices de cette journée qui ont mis toute leur passion, leur énergie et leur enthousiasme pour nous offrir ces moments de partage aujourd'hui. Je souhaite également une très cordiale bienvenue à Mme Milani et à M. Epstein dont nous nous réjouissons déjà de vous entendre et de nous vous remercions de nous permettre de partager vos expériences. Cette journée va nous apporter la preuve que s'arrêter un instant pour réfléchir ensemble avec tous les acteurs des métiers de la petite enfance, pour s'interpeller, pour proposer, pour s'enrichir de l'expérience de l'autre, pour s'opposer parfois ou pour débattre tout simplement est une chance inestimable car c'est grâce à l'excellence et à la pertinence de vos propos que nous pourrons améliorer encore d'avantage l'essence même des politiques publiques et renforcer les liens tissés entre l'Etat et ses administrés. Ces temps de la réflexion et du débat participatif auquel je tiens par-dessus tout parce qu'il est le fondement de l'action publique, est un processus indispensable aux décideurs pour mettre en place les politiques de demain ; pour avoir accordé un peu de votre temps à cette entreprise commune, je vous adresse mes plus sincères remerciements. Aujourd'hui, nous allons débattre de plusieurs questions importantes formulées autour de la thématique de la co-éducation. Le partage de la responsabilité est un élément essentiel de ce débat. La constitution fribourgeoise du 16.05.2004 en fixe d'ailleurs les principes légaux : en marge du rôle de la famille, les enfants et plus généralement les jeunes ont le droit d'être aidés, encouragés et encadrés dans leur développement afin de devenir des personnes responsables, et ils ont également droit à une protection particulière dans l'intégrité physique et psychique. Cette volonté du texte fondamental est reprise dans la loi du 12.05.2006 sur l'enfance et la jeunesse : 78'000 enfants et jeunes Fribourgeoises et Fribourgeois, sont 32 % de la population, sont concernés en priorité. La loi définit notamment les principes de l'enfance et de la jeunesse en considérant que les collectivités publiques, conformément à leurs responsabilités, mènent une politique qui permet d'assurer à chaque enfant et à chaque jeune, protection, éducation et instruction ainsi que de lui permettre de

développer ses propres facultés, de s'ouvrir au monde, d'acquérir son autonomie et le sens des responsabilités. De manière générale, les parents, les communes et l'état assument ces responsabilités afin de favoriser le développement harmonieux des enfants. La société civile, entre autres les associations, s'efforce de contribuer à la réalisation de cet objectif. Partager la responsabilité ne veut pas dire diluer la responsabilité et il est utile de préciser le rôle de chaque partenaire dans cette mission co-éducative :

- les parents (le père et la mère de l'enfant), sont ainsi les responsables au premier chef des soins, de l'éducation, de l'entretien et de la protection de l'enfant.
- Le rôle des communes[^], quant à lui, est plus large : elles assument la responsabilité du développement des activités générales concernant les enfants et les jeunes domiciliés sur leur territoire. En fonction des besoins, elles collaborent notamment avec l'état et les particuliers dans l'organisation de l'accueil de la prime enfance, en assurant le respect du cadre légal, participant à l'attribution de ressources dans ce domaine. Elles assurent également le soutien ou la création d'accueil extra-scolaire.
- L'état enfin assume la responsabilité de la protection de l'enfance. Il organise l'aide spécifique en faveur des enfants et des jeunes victimes d'infractions et coordonne les mesures d'intégration sociale et politique en leur faveur. Le Conseil d'Etat exerce la haute surveillance sur l'organisation et le fonctionnement des institutions publiques chargées d'appliquer la loi. En collaboration avec les partenaires publics et privés concernés, il prend les mesures utiles afin de conduire une politique de l'enfance et de la jeunesse adéquate.

Ainsi, ce que l'on appelle désormais, l'accueil extra-familial, est ainsi composé selon les définitions récentes et conjointes de la CDAS et de CDIP, de l'accueil de la prime enfance et de l'accueil extra-scolaire. Cet accueil extra-familial devient ainsi une partie intégrante de la politique familiale dans l'aspect de la conciliation vie de famille – travail. Sachant d'un grand nombre d'enfants sont confiés par leurs parents à des structures d'accueil extra-familial, le thème de la co-éducation choisi pour ces premières assises de l'accueil de la petite enfance, résonne extrêmement juste. Comme vous le voyez, les territoires où doivent se rencontrer parents, école, collectivités publiques, monde associatif, vos associations, sont encore immenses. Les réponses aux problèmes posés par la co-éducation passeront inévitablement par une réflexion approfondie sur le rôle de chacun d'entre nous qui sommes concernés par le développement et l'avenir de nos enfants et de nos jeunes. Je suis convaincue que sur tous ces points, vous qui participez à ces toutes premières assises de l'accueil de la petite enfance, pouvez nous fournir par vos travaux et vos réflexions, des cadres d'analyses de qualités et je suis sûre que de ces débats et des enseignements que nous pourrons en tirer, naîtra également une plus grande reconnaissance de vos professions et de votre action auprès de nos enfants.

A ce titre, je profite de ces quelques minutes pour vous remercier du fond du cœur, vous toutes et tous qui, au quotidien, vous engagez avec détermination pour développer des prises en charge de qualité de nos enfants. Du fond du cœur je vous adresse un très grand merci pour votre fantastique travail. Je crois que vous incarnez des valeurs extrêmement importantes pour notre société ; la passion d'abord, cette passion d'être au service des enfants, la détermination et la persévérance ensuite que vous connaissez bien pour côtoyer ces enfants tous les jours sur le terrain et enfin le don de soi, la générosité et le sens du bien commun que vous exprimez par votre engagement. Et ce n'est qu'en développant des relations ouvertes entre tous les acteurs concernés, que nous pourrons avancer.

Comme nous le faisons aujourd'hui, nous devons impérativement mettre en réseau nos expériences et encourager les collaborations pluridisciplinaires pour répondre aux besoins les plus immédiats de manière efficace. Cette mise en réseau des professionnels de l'accueil de la petite enfance est l'une des clés pour l'amélioration de la prise en charge sur le plan cantonal et l'un des objectifs de nos discussions d'aujourd'hui. Grâce à votre aide, nous pourrons réduire le temps qui s'écoule entre la prise en compte, l'étude d'un problème, l'élaboration d'un plan d'action, sa validation démocratique et sa mise en œuvre technique. Un état fort, c'est un état qui agit rapidement et efficacement pour le bien commun dans la mesure des ressources à disposition. Pour y parvenir, nous devons concevoir les politiques

socio-éducatives non pas comme des systèmes fermés mais comme des cellules perméables interagissant entre elles. Aujourd'hui par exemple, un groupe de travail composé de tous les partenaires de l'enfance et de la jeunesse prépare un projet de loi sur les structures d'accueil. Comment régler la question de leurs financements ? Comment mieux évaluer les besoins ? Faut-il concevoir une législation pour les enfants de 0 à 4 ans ou un texte pour ceux de 0 à 12 ans ? Faut-il instaurer un système de bons de garde comme cela se pratique dans d'autres cantons ou dans d'autres pays ? Comment intégrer la problématique de l'introduction de la deuxième année d'école enfantine ? Comme vous le voyez, nos interrogations sont encore nombreuses mais je suis convaincue que c'est ensemble que nous pourrions trouver des réponses à toutes ces questions en suspens.

C'est une chance que tant d'hommes et de femmes si différents se rencontrent et échangent sur les problèmes fondamentaux de notre société, et c'est surtout une meilleure compréhension de la réalité, donc de nous même, que vous nous offrez aujourd'hui. Pierre Bourdieu disait d'ailleurs, et c'est avec cette citation que je terminerai mon intervention : « le sociologue rompt le cercle enchanté en essayant de faire savoir ce que l'univers du savoir ne veut pas savoir, notamment sur lui-même » et mieux se connaître n'est-ce pas là un pas de plus pour une meilleure compréhension entre les citoyens et les citoyennes de ce pays ? N'est-ce pas là le gage d'un fol espoir pour un monde plus solidaire.

Je vous remercie de votre attention, je vous souhaite une très belle journée, de la partager avec vous, d'entendre les interlocuteurs suivants et surtout de pouvoir échanger aussi tout au long de la journée avec vous toutes et tous.

Paula Milani :

Merci pour cette invitation. C'est un grand honneur d'être ici et de partager cette journée avec vous, dans cette belle ville qui est très bien organisée en ce qui concerne les services pour l'enfance, la jeunesse et la famille.

Je ne vous cache pas que hier soir, nous avons des échanges avec des collègues et j'ai bien compris que j'ai très peu de choses à vous enseigner et que j'ai beaucoup de choses à apprendre. Je vais vous proposer mon exposé avec l'idée qu'il soit utile pour vous comme échange d'expériences, comme Mme Demierre vient de le dire, de partager ensemble des expériences et des réflexions sur ce thème. Je suis aussi un peu inquiète pour la question de la langue. Mon exposé sera fait en français mais je vous demande de l'indulgence.

J'ai préparé plusieurs diapositives, beaucoup de matériel mais nous n'allons peut-être pas tout voir que qu'il y aura des choses dont nous parlerons ensemble durant le débat. Si vous voyez que je vais trop vite, ne vous inquiétez pas, c'est pour que vous ne vous endormiez pas...

J'ai articulé mon exposé en 4 parties : la 1^{ère} sur les enjeux de la co-éducation, la 2^{ème} sur les limites et les difficultés, la 3^{ème} sur les références théoriques et la 4^{ème}, sur les bonnes pratiques.

Les enjeux :

- Les rapports qu'il y a entre l'éducation et la vie démocratique. Lorsqu'on fait des séances, des formations avec des professionnels de la petite enfance ou avec des enseignants, la première question qu'ils posent c'est de demander pourquoi vous nous demandez de travailler avec les parents, alors que nous avons déjà beaucoup à faire avec les enfants. Cela nous donne du travail en plus. Je voudrais travailler sur cette question avant de commencer. Il y a plusieurs recherches qui donnent des réponses à cette question. Les recherches longitudinales ont étudié le développement de l'enfant pendant environ 10 ans. Vous savez qu'il n'est pas facile, en éducation, de faire des recherches longitudinales car nous étudions des personnes, et non pas des plantes ni des animaux. Cette recherche effectuée par des Belges démontre que si nous étudions un enfant dans son milieu familial, à l'âge de 5-6 ans, en étudiant le style éducatif, la culture du milieu familial et des parents, il est possible de prédire, dans 7 cas sur 10, quel sera le niveau scolaire et l'insertion au travail que présentera l'enfant en tant que jeune adulte. Cette recherche nous a posé beaucoup de questions car les chercheurs ont démontré que ce qui était déjà puisé dans le milieu familial dans les premières années de la vie, est beaucoup plus important que ce que nous, les

professionnels, nous faisons durant le 15 années de scolarités suivantes. Il faut alors bien comprendre que le devenir d'un individu, d'une personne, se construit sur la base de 3 facteurs, du moins, c'est que nous avons compris aujourd'hui. Ces facteurs sont l'environnement de la personne, l'événement et la sensibilité que la personne a de son environnement et de l'événement. Définition de l'environnement : contexte socio-économique, configuration structurale de la famille, le réseau social, les échanges intra-familiaux, la maturité des parents. Définition de l'événement : tout ce qui se produit au sein de la famille et qui touche ses membres, et dans la vie quotidienne. Il n'y a pas une seule façon de réagir aux événements. Il y a la sensibilité personnelle qui donne une certaine trace aux événements, la mémoire que nous avons n'est pas une reconstruction anatomique des faits que nous allons rencontrer dans notre vie, mais chacun de nous a sa sensibilité. L'attachement, la confiance en soi, le niveau de stimulation, la communication, le langage sont appris en partie dans la famille, dans le premier environnement. La crèche, l'école, tout ce que nous faisons après vont propulser quelque chose qui est déjà posé. C'est à cause de tout cela que la famille est le sujet qui est susceptible de favoriser le développement personnel et social de chacun dans ce monde. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous devons travailler avec les parents, co-éduquer avec les parents, soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants car la famille représente le lieu privilégié où organiser la lutte contre le fatalisme de la destinée humaine. Il y a beaucoup de recherches qui démontrent que le déterminisme social n'est pas encore surmonté car ce que les parents font dans les premières années met les enfants dans la situation de reproduire la destinée ou de transformer la destinée et leur destinée. Vous comprenez pourquoi, travailler avec les parents, c'est le premier acte de chaque société qui se veut démocratique. Je suis très touchée par la présentation de Mme Demierre et de vos responsables qui ont tellement investi dans l'éducation et dans l'organisation des services. Nous sommes tranquilles car la recherche scientifique nous dit que faire réussir les enfants dans la vie et dans la trajectoire scolaire ne peut être réussi qu'avec l'appui de toute la famille, que la mésentente école – famille, service d'accueil - famille, ne peut qu'être préjudiciable sur l'enfant, que la relation école – famille, a des effets sur le bien-être de l'enfant, que les changements qui surviennent dans la famille ont des répercussions sur l'école ou le mode d'accueil. Cela veut dire qu'on ne peut pas dire que ce que l'enfant vit dans sa famille ne nous concerne pas. Tous les jours, nous voyons que le métier de parent devient plus difficile car nous vivons dans une société qui rend l'éducation difficile. En général, les parents se sentent impuissants devant la tâche éducative de plus en plus complexe. Nous sommes interpellés par le désarroi des parents devant des situations de plus en plus difficiles, devant les bouleversements des familles sont en train de vivre. Il me semble qu'aujourd'hui les familles, les parents, nous demandent de conjuguer des instances apparemment antagonistes. L'instance de socialité et l'instance de subjectivité. C'est-à-dire que les parents ont un grand investissement dans la parentalité (subjectivité) mais en même temps, il nous montre un grand besoin de soutien et ce soutien, nous allons le faire avec les autres, en dimension de groupe. Souvent, la première disponibilité de se rapprocher des autres vient du besoin de sortir de la solitude car le fait de parler de l'éducation de son propre enfant donne la possibilité de relations entre adultes, adultes – enfants, adultes – professionnels. Le sens de la participation des parents a beaucoup changé depuis une dizaine d'années. Nous ne participons pas pour un idéologie ou une idée politique, mais parce que l'on ressent le besoin d'avoir des occasions de trouver des instruments de formation, de vivre des moments de réciprocités avec d'autres. Beaucoup de parents ont aussi un désir de relation personnelle avec le professionnel qui est responsable de leur enfant. Ce que vous voyez tous les jours dans votre pratique, c'est que lorsque le parent vous remet l'enfant, il vous demande aussi s'il est capable d'éduquer son enfant, s'il fait bien, toute son incertitude. C'est pour cela qu'on peut affirmer, je crois, que l'éducation est une tâche qui ne supporte pas la solitude, surtout aujourd'hui et les parents demandent qu'on les aide à prendre conscience de leur rôle qui est capital. Il faut aussi que nous comprenions bien l'enjeu qu'il y a entre l'enfant et ses parents. L'enfant ne vient pas sur son lieu d'accueil sans rien. Il transporte avec lui

une bonne partie de sa famille qu'il ne peut quitter car elle reste la première responsable de son éducation, ce que l'on pense les uns des autres, ce qu'il vit à la maison. Du coup, la relation famille – professionnel est toujours présente, incarnée dans chaque enfant. Il y a beaucoup d'études au niveau psychopathologie qui nous disent que le problème d'un enfant n'est jamais à l'enfant ni aux parents ; le problème est partagé et reflète un dysfonctionnement qui se situe dans la relation entre eux et non pas chez l'enfant ni chez les parents. La relation se situe dans un espace interactif qui est défini par l'ensemble de la relation parents – enfant avec son entourage global, social, culturel et historique. Dans la relation parents – enfant, il y a plusieurs facteurs. Il n'y a pas seulement la relation psychologique, mais l'environnement social, culturel, historique entre dans la relation et donne une plutôt qu'une autre. On disait, il y a 50 ans, que battre un enfant était éducatif. Actuellement ce n'est plus autorisé. Les notions historiques et l'évolution de celle-ci entre dans la relation. Si nous partons de l'idée que c'est l'enfant avec ses parents le sujet de notre intervention, cela veut dire que nous pouvons apprendre quelque chose de l'autre, que nous devons traverser une frontière, que chacun de nous occupe une place dans l'éducation de l'enfant. On est maintenant bien conscient que le sujet est toujours avec l'autre. L. Malaguzzi a dit qu'il n'y a pas de possibilité d'exister sans relation, que les relations sont nécessaires à la vie, que depuis la naissance, les enfants sont en relation avec autrui. Travailler ainsi, avec les parents, n'est pas facile car il y a beaucoup de raisons. La co-éducation est difficile, tout d'abord pour des raisons historiques. Par exemple, l'école a été mise en place contre l'avis de la famille, car elle perdait une force de travail ; du coup, les parents sont considérés comme des ignares et les enseignants comme des tout puissants. L'école a posé sur la famille un regard sévère car elle devait supplanter aux inadéquations des parents. Parfois, les structures d'accueil étaient aussi des « boîtes noires », les parents ne savent pas ce qu'il s'y passe. Nous devons éduquer l'enfant ensemble, mais souvent, le travail de forme est handicapant et quelques fois, le parent se met dans un position de consommateur et non pas de partenaire, cela peut aussi provoquer des messages contradictoires qui se rapportent contre l'enfant. Il y a aussi le manque d'information ainsi que les préjugés. Les parents ne savent pas forcément comment faire la démarche pour rencontrer les professionnels. En théorie, tout le monde est pour le rapprochement avec les familles à condition que celles-ci sachent tenir leur place et le discours qu'on attend d'elles (surtout dans le milieu scolaire) et que la complémentarité éducative soit fortement cloisonnée. On ne peut pas dire non plus qu'il y ait des bons parents et des mauvais parents. Chaque famille est différente et a le droit à celle-ci. Selon leur appartenance sociale, les parents ont des représentations différentes des modes d'accueil. Certains ont un sentiment de familiarité (cela concerne surtout les parents qui ont un niveau d'éducation élevé) et d'autres ont le sentiment d'être rejetés (plutôt un niveau social bas). Chacun a ses lunettes et ces dernières entrent en jeu dans la relation. Lorsque nous faisons des séances d'information avec des professionnels, nous leur demandons d'écrire ou dire tout ce qu'ils pensent des parents en utilisant des adjectifs ou des images. Parfois, un professionnel nous interrompt pour nous demander si on peut aussi dire des choses positives ! Cela démontre que nous avons tendance à dire toujours ce qui ne va pas, ce qui n'est pas bien fait par les parents. Suite à cet exercice, nous constatons alors qu'il est difficile d'avoir une bonne relation avec les parents auxquels nous attribuons tellement de choses négatives. Les parents portent aussi leurs lunettes et quelques fois, certains parents prennent des distances par rapport au service d'accueil, ne s'intéressent pas au travail des professionnels. Les professionnels se sentent floués, non reconnus, mais c'est souvent lié à des raisons de langue, de confiance en eux. Il faut y penser et ne pas entrer dans ce cercle. Les recherches effectuées sur ce sujet montrent qu'on ne peut pas généraliser, qu'on peut observer 3 logiques dans les familles : confiance, critique, retrait des familles. Cependant, plusieurs recherches nous disent que les représentations des parents sur les professionnels sont souvent plus positives que celles des professionnels sur les parents. Les parents, dans l'ensemble, reconnaissent un rôle social des services d'accueil. Ces services d'accueil pour la petite enfance sont, dans notre réalité, le lieu qui défend de l'isolement, de la solitude et du danger. Actuellement,

on dit que les connaissances des parents sont complémentaires à celles des professionnels, ce qui profite justement au partenariat dont nous parlons. Souvent, les parents et les professionnels se sentent en confiance, reconnaissent leur compétence, ont eu la possibilité de clarifier leurs peurs et leurs craintes. C'est un point très important car les professionnels ont souvent peur d'être jugés par les parents, que ces derniers n'aient pas confiance en eux et les trouvent incompetents. Lorsque l'on parle des distances que les parents mettent entre eux et les professionnels, ils disent souvent qu'ils ont peur d'être jugés par ces professionnels.

- Références théoriques : perspective écologique du développement humain de B. von Brener. C'est la base de tout notre travail sur la co-éducation et de notre travail avec les parents. B. von Brener nous explique que le développement de l'enfant est influencé par un réseau de systèmes qui s'influencent réciproquement et qui forment l'écosystème dans lequel l'enfant grandit. La croissance et les apprentissages sont un ensemble de forces à deux niveaux : le premier concerne les rapports entre les enfants et les familles, leur milieu quotidien et le second concerne les liaisons entre des différents types de milieux. Lorsqu'un parent a travaillé avec son enfant à la maison, lorsqu'un professionnel a travaillé avec un enfant, il a fait une partie seulement de son travail, car s'il n'y a pas de communication, l'éducation n'est pas faite. La croissance de l'enfant ne dépend pas seulement du travail que les parents font à la maison ou du travail qui est fait dans une crèche, mais seulement des relations entre ces systèmes. Si je communique avec le professionnel qui garde mon enfant, je fais quelque chose d'important pour mon enfant. B. von Brener dit que le professionnel doit dire aux parents qu'ils sont importants pour leur travail, que sans eux, ils ne peuvent rien faire. Les recherches qu'il a faites nous amène des données intéressantes que cette relation entre les systèmes a sur la croissance des enfants. Ces recherches complètes les recherches belges dont je vous parlais tout à l'heure sur la puissance du milieu familial. La conclusion de cette partie est que lorsque les professionnels nous demandent pourquoi nous devons consacrer du temps aux enfants, nous leur répondons que nous perdons du temps lorsque nous ne travaillons pas avec les parents car cela a des effets très importants sur les enfants. Le partenariat est une idée qui décroche d'une pédagogie sociale de l'intervention. C'est une pédagogie qui veut ouvrir le service aux familles, qui conçoit la famille comme une réalité relationnelle, qui se fait le médiateur entre la maison et le service et qui laisse entrer les parents dans le service. On peut utiliser cette métaphore : cette pédagogie tient une lumière allumée car nous devons rencontrer les parents dans le temps de vie des parents. Il ne faut pas oublier qu'ils ont aussi un rythme de vie et il faut les rendre accessibles. Souvent, les professionnels ont tendance à dire aux parents des choses qui sont difficiles avec leurs enfants. On ne peut pas uniquement avoir un dialogue avec les parents pour leur dire ce qui ne va pas. Tout cela nous demande une pluralité d'adéquations. Par exemple, on va réduire notre certitude, car nous allons comprendre que les professionnels ne sont pas les seuls à avoir la connaissance de l'éducation, il faut être disponible à la rencontre, il faut avoir une vision ouverte de la problématique de l'enfant car il faut aussi tenir compte de la vision que les parents ont de leurs enfants, nous devons avoir une vision enrichie des rôles parentaux et il faut avoir le désir d'apprendre comment parler aux parents, que leur dire et de quoi il est possible de parler avec eux. Cela implique un passage d'une pratique éducative interne, à une pratique éducative explicite, communicative, qui documente ce que la structure fait avec l'enfant et comment elle le fait, comment les enfants grandissent.
- Avoir un service ouvert aux parents : la pratique éducative qui documente, qui montre des choses aux parents, aide ces derniers à entrer dans le service. Par exemple, l'éducateur a toujours un rôle d'observateur de l'enfant et on peut aider alors les parents à devenir aussi observateur de celui-ci. En leur donnant des outils, l'éducateur permet de partager les tâches éducatives. Tout ceci favorise l'appropriation du savoir et ainsi le sentiment de compétence des parents. Ils deviennent alors interlocuteurs. Pour construire le processus de partenariat, il y a des étapes à franchir. La première est de distinguer les rôles et de ne pas les confondre. Il faut donc surmonter les préjugés, se connaître et se parler. Il faut aussi reconnaître les moments où les parents doivent être partenaires

et les espaces qui sont réservés aux professionnels. La seconde étape est de donner le droit à l'information. La troisième étape est l'écoute mutuelle, se mettre d'accord, exprimer ses sentiments et ses demandes pour construire des plans d'action. Comme tous les parents sont différents, nous devons offrir une richesse de diversification des occasions de rencontre entre famille – professionnel – enfant. Nous pensons que la meilleure place est la classe à l'école. C'est le siège privilégié de la rencontre des différents de l'éducation, c'est le lieu naturel où les parents, les professionnels et les enfants bâtissent une communauté éducative. Donc la classe est toujours ouverte. Il est aussi conseillé que les parents puissent aller chercher l'enfant dans la classe. Il y a différents types de réunion que nous pouvons faire, ainsi que les colloques individuels qui permettent de se rapprocher, observer les étapes de la croissance et non pas pour mettre au centre les problèmes de l'enfant. Si on parle des problèmes à l'intérieur d'une relation qu'on a construite, tout est alors possible. Nous pensons aussi beaucoup à la période de l'adaptation, car cela nous donne beaucoup de repères pour connaître les familles et les enfants dans leur relation.

Les outils : nous pensons que la documentation est un outil majeur que les professionnels ont pour faire de la co-éducation avec les parents. C'est-à-dire que les professionnels construisent un document de travail qu'ils utilisent ensuite avec les parents (dessins, enregistrement des commentaires des enfants, vidéos...). Cela permet de connaître les niveaux de compréhension des expériences. Dans la classe, à côté du travail de l'enfant, sont accrochées les photos qui représentent l'enfant pendant les activités. C'est ainsi que les enfants peuvent partager leurs expériences avec leurs parents et pas uniquement leur produit final. C'est important car très souvent, lorsque l'enfant fait un travail, un dessin, on leur demande de les prendre à la maison et les parents ne voient le produit que lorsqu'il est terminé. Si le parent va dans la classe, il peut alors voir les étapes que les enfants ont dû parcourir pour terminer l'objet, il va alors comprendre quelles sont les potentialités de son enfant, et de tout le cheminement qu'il a dû faire. En donnant aux parents un rôle d'observateur, on leur donne la possibilité de découvrir le potentiel de leur enfant. Nous mettons aussi beaucoup d'importance sur le processus et moins sur le produit du travail et c'est cela que nous devons partager avec les parents, les impliquer dans le processus et ainsi cela permet de rester avec les enfants et les parents dans un processus d'éducation et d'un soutien à l'éducation. C'est une chance que nous ayons beaucoup de possibilité de rencontrer les parents par des téléphones, des réunions, des visites éducatives.

Il y a 4 activités structurelles que nous pouvons utiliser plus : activités de collaboration en classe ; extra-scolaire (rencontres de travail pour élaborer par des activités. Nous avons beaucoup utilisé ces activités ensemble avec des parents dont la langue n'est pas la nôtre) ; activités de gestion ; activités de formation des parents (la crèche peut proposer des ateliers sur l'éducation parentale et collaborer à des activités de terrain). Faire tout cela n'est pas simple. Il faut alors une formation et la question de la formation continue est essentielle pour le travail avec les parents, pour soutenir les professionnels qui font cette démarche intéressante mais complexe.

Réactions :

- Les parents voient leurs enfants en tant que leur enfant et les professionnels avec un regard professionnel. Il faut alors un lieu d'échange de ces deux visions et c'est ainsi que nous pouvons parler de co-éducation. Chaque société doit se demander comment éduquer les enfants aujourd'hui.
- Merci aussi pour les parents. Par exemple, dans le quartier où je vis, nous sommes quelques parents qui avons envie de nous impliquer à l'école. Nous avons constaté qu'entrer dans l'école n'est pas simple. Nous avons le sentiment qu'aujourd'hui certaines écoles ont plutôt envie de fermer les classes aux parents. Il faut aussi penser que les parents peuvent poser des problèmes à l'institution scolaire en s'y rendant pour contrôler et non pas co-éduquer. Avez-vous une idée sur la manière que nous pourrions utiliser pour entrer à l'école sans que cette dernière ne se sente mise en faute. Réponse : en Italie, plus l'enfant est petit, plus la porte est ouverte, je ne sais si c'est ainsi chez vous. C'est pourquoi nous insistons beaucoup sur la formation des professionnels. Par contre, dans les services d'accueil de la petite enfance, c'est beaucoup moins difficile. Pour les parents,

quelques fois, ils ont l'impression d'être en face d'une boîte noire : on ne sait pas ce qui se passe à l'intérieur, où est la porte, à qui demander, que demander... C'est pour cela qu'il y a des étapes à effectuer, comme par exemple, notifier ce que chacun peut faire pour la co-éducation. Dans la pratique, je me rends compte que lorsque l'exigence de la co-éducation vient des professionnels, tout se met en place pour que cela soit possible. Lorsque la demande vient des parents, les professionnels ont souvent peur et ferment la porte. Il semble que les professionnels ont eux besoin de faire la démarche avant de prendre conscience et de proposer ce fonctionnement. On se rend compte que les associations de parents qui demandent ce service provoquent souvent des peurs qui amènent des conflits.

- Lorsque vous dites que c'est lourd pour les éducatrices, je crois que c'est lourd car elles doivent se positionner face aux parents, à l'institution et à son projet éducatif ainsi qu'à une équipe. Tout cela peut être donc lourd. Il faut aussi penser que l'éducatrice voit l'enfant d'une manière et les parents d'une autre manière. Il faut aussi penser que l'enfant peut se comporter comme il le peut à la crèche (en allant bien par exemple) et différemment à la maison (en allant mal). Cette possibilité est souvent difficile à vivre par les parents au début, et lorsqu'il peut enfin avoir confiance dans l'institution, il est heureux de se rendre compte que son enfant est aimé comme il est. Il ne faut pas oublier non plus qu'il n'y a pas que les parents et les professionnels, mais aussi une institution dans laquelle les parents peuvent être acteurs à travers l'association. Il a le droit de se manifester et d'être acteur dans son fonctionnement. Réponse : en ce qui concerne le niveau institutionnel, lorsque l'institution a développé une pensée, une méthode sur la co-éducation, alors l'équipe et les professionnels peuvent faire de la co-éducation avec les parents et les enfants. Il y a souvent des professionnels qui ont une sensibilité sur ce thème et qui travaillent ainsi, mais s'ils travaillent dans une institution qui n'est pas du tout orientée dans ce sens, il y a risque de burn out. On se rend compte alors que la bonne volonté ne suffit pas, qu'il faut une volonté et une disponibilité institutionnelle. Concernant les droits de l'enfant d'être ce qu'il est important. C'est vrai qu'ils se comportent différemment à la maison ou à la crèche et c'est cela la richesse de l'éducation, de pouvoir laisser agir leur différence et surtout, de partager ces différences avec les parents.
- Par rapport au travail en institution, nous, les professionnels, trouvons important d'aimer les parents à travers les enfants, ne pas avoir de jugement par rapport aux parents, ne pas avoir de jugement par rapport au vécu que les parents ont, avoir une écoute et une acceptation des différentes cultures des enfants. Réponse : on dit souvent qu'on ne doit pas avoir de préjugés avec les parents et les parents avec les professionnels. En effet, il faut que nous travaillions avec les préjugés que nous avons car nous en avons tous ; il faut que nous en soyons conscients de ces préjugés afin de pouvoir les dépasser. Le problème vient lorsque les préjugés nous agissent et que nous ne sommes pas capables d'agir sur ceux-ci.
- Vous avez parlé de l'image, et actuellement nous rencontrons, dans certains endroits, l'envie de placer des caméras dans les lieux d'accueil. Quelle est votre position par rapport à cela ? Réponse : nous utilisons beaucoup la caméra avec les enfants car nous faisons des enregistrements des activités des enfants et nous utilisons ce support lors de réunion avec les parents. Ceci permet une réelle co-éducation avec les parents. Les images sont très importantes et parlantes. Le fait d'avoir une caméra dans l'institution pour que les parents puissent voir ce qui se passe dans l'institution est différent car ce n'est pas fait dans un but éducatif mais plutôt dans un but de contrôle. Cela peut augmenter l'anxiété des parents, ne pas favoriser la séparation entre parents et enfants. Il faut plutôt prendre le temps de travailler sur le sens de la séparation plutôt que d'avoir constamment la tête à ce qui se passe à la crèche avec son enfant.
- Aujourd'hui, le mot « partage » est important. Le fait de partager notre expérience en tant que professionnels est essentiel, induit des relations privilégiées importantes. Vous mettez aussi en avant le fait qu'il faut une qualité humaine. Aujourd'hui, nous avons peut-être trop tendance à penser à une qualité intellectuelle dans la relation et nous oublions les relations humaines.

EPSTEIN :

On a un petit bout de vie à partager autour d'un thème immense : co-éducation entre parents et professionnels, professionnels et parents. J'avais une heure 30 pour faire mon exposé et j'ai préparé ma conférence pour ce temps là. Je soupçonne Mme Milani d'avoir piqué mes notes car elle a très bien dit tout ce que j'avais à dire... Pour justifier mes honoraires, je vais tout de même essayer de meubler.

Je vous remercie d'être présent et un grand bravo à l'équipe qui a organisé ces premières assises fribourgeoises.

Je vais reprendre quelques points exposés par Mme Milani qui a parlé à la lumière de ses connaissances en Italie, qui étaient souvent transposables chez vous. Pour ma part, j'ai une expérience de l'accueil de la petite enfance essentiellement liée à la France. Par exemple, ce matin Mme Milani faisait référence à des questions des parents : suis-je capable d'éduquer mes parents ? Cela sera discuté ensuite, de la manière d'accompagner leurs compétences. Nous parlerons aussi de la culpabilité des femmes qui travaillent de nos jours, notamment dans les milieux sociaux aisés. Là encore, la co-éducation prend du sens, à savoir qu'elles ont le droit de s'occuper d'elles, de travailler, qu'elles sont d'excellentes mères bien qu'elles confient leurs enfants à des professionnels. Mme Milani disait aussi quelque chose qui reviendra dans mon exposé : elle parlait de parents consommateurs et pas de partenaires. Nous verrons que c'est quelque chose de très logique et que peut-être en tant que professionnels, nous instaurons un tel comportement. Mme Milan parlait des deux savoirs des parents et des professionnels, c'est aussi quelque chose dont je vous parlerai. C'est une étude que j'ai faite beaucoup dans les services hospitaliers, en pédiatrie. Elle a encore parlé de l'adaptation et nous prendrons encore quelques exemples d'adaptation de chaque enfant et des parents. Elle a aussi parlé des barrières invisibles qui empêchent parfois les parents d'approcher. Nous en parlerons aussi car j'ai une technique formidable pour séduire les institutrices ; c'est autour des réunions. Je commence toujours par leur dire : quand je pense au mal que vous vous donnez pour organiser une réunion à laquelle il y a tellement peu de parents qui s'y rendent, et en plus, ce sont toujours les mêmes qui viennent. Lorsque je dis que ceux qu'ils viennent sont ceux qui en ont le moins besoin. Jusque là, les personnes auxquelles je m'adresse ont l'impression d'être comprises. Par contre, elles n'aiment pas du tout lorsque, en dernière position, j'ajoute que c'est peut-être à cause de leur faute que les parents ne viennent pas ! Cette question est importante et la notion de barrière invisible est différente en fonction des cultures. Par exemple, en France, il y a le plan Vigile Pirate qui interdit aux parents d'approcher l'école à plus de 10 mètres. Au Québec par contre, à cause du climat, il y a une salle d'attente qui ouvre 30 minutes avant le début de l'école et 30 minutes après la fin de l'école pour accueillir les parents. Il y a un vrai travail à faire là où viennent les parents pour créer de la proximité. Je parlerai beaucoup du Québec non pas comme modèle, mais comme exemple car c'est un pays où il y a un état d'esprit de lien social, où il y a un essai de volonté de co-éducation.

Deux axes dans mon approche : co-éducation dans un premier temps, puis pourquoi et comment. Il faudrait que nous prenions aussi le temps de décliner le mot co-éducation au sein de l'équipe. Je parle de collectivité. Il y a co-éducation entre les professionnels qui travaillent au sein d'une équipe dans une collectivité. Nous parlerons de co-éducation lorsque cela ne fonctionne pas entre le référent et les parents de l'enfant référent. Deux cas de figure : 1 : la mayonnaise ne prend pas entre le référent et la famille ou l'enfant. La co-éducation, lorsque l'on est plusieurs, c'est de pouvoir dire que cela ne se passe pas bien avec tel enfant, ce qui permet de faire des « échanges ». La co-éducation parle aussi des activités que nous demandons aux enfants à faire. Pour prendre du plaisir, il faut être en cohérence avec son propre plaisir. Par exemple, il faut qu'une éducatrice qui aime chanter, prenne cette activité avec les enfants, plutôt que de le laisser faire à une personne qui n'aime pas du tout. Encore un exemple : vous devez assurer la sécurité d'un enfant ; une personne qui est sportive pensera à prendre des risques calculés en parfaite cohérence avec leur propre vie et leur propre conviction ; on pourra aussi trouver dans la même équipe une personne tout autant compétente, un peu plus anxieuse, pour qui assurer la compétence est d'éliminer tout risque de danger. Le mot co-éducation est très présent là dedans. Il faut aussi faire attention à ne pas parler à la place de l'enfant. On aura tendance à dire :

attention tu vas tomber. Il vaudrait mieux dire : attention, j'ai peur que tu tombes. L'enfant va alors comprendre qu'avec telle personne, tu peux le faire mais qu'avec moi, c'est difficile car j'ai peur. L'enfant va alors comprendre qu'il y a des choses qu'il peut faire avec une personne et pas une autre. Nous appelons cela la faculté d'adaptabilité. Il est important aussi de parler de co-éducation en équipe, en tant que professionnel. Il faut être conscient que la co-éducation peut être terrible si elle devient une sur multiplicité d'activités, sans tenir compte du rythme de l'enfant, afin de satisfaire les parents et les professionnels.

La co-éducation est une notion de confiance car les parents doivent être très en confiance pour laisser leur enfant vivre des choses intimes avec une personne qui n'est pas sa mère dans un lieu qui n'est pas la maison. Il faut bien relever le fait que je parle de VIVRE des choses et non pas de FAIRE des choses. Il faut donc que les parents soient très confiants afin qu'il ne vous oblige pas à raconter en permanence le détail de la journée passée. En Suisse maintenant, la maman de jour a été renommée assistante parentale et le lieu où elle habite s'appelle maintenant l'accueil familial de jour. Cela démontre bien une co-éducation car avant cette nouvelle dénomination, le lieu d'accueil n'avait rien à voir avec le fait que chez l'assistante parentale, c'est une résidence secondaire pour l'enfant. Cette nouvelle dénomination fait apparaître que l'enfant va se rendre dans une autre famille, qui aura peut-être une éducation différente que moi. Cela crée de la culpabilité, de l'angoisse pour les parents car il n'y a aucune notion de surveillance. Cette notion d'accueil familial de jour est une vraie révolution car cela fait apparaître une foule d'acteurs.

Deux portes d'entrée : parents – professionnels. Pourquoi accompagner les parents ? Éducation de la famille, évolution, parents « démissionné » (parents auxquels on ne donne pas la juste place, entre autres dans le cadre de l'école). Il y a encore beaucoup de choses à faire. Pourquoi et comment ?

5 mots clés vont se glisser dans mon exposé : confiance – compétence – cohérence – limites, juste place – partenariat, réseau. J'ajoute deux éclairages à ces mots clés : cohérence : la co-éducation est portée d'emblée par la cohérence car pour qu'il y ait co-éducation en famille, il faut que les parents soient cohérents entre eux. L'enfant sait très bien utiliser l'incohérence entre les parents. Les décisions prises par les parents quant aux règles ne sont pas toujours respectées par les deux pour des raisons qui leur sont propres. Il faut qu'il y ait cohérence aussi entre les actes des parents et ce qu'ils disent. Cohérence encore entre les différents acteurs qui interviennent entre les différents acteurs qui entourent l'enfant. Il est aussi important qu'il y ait une cohérence de base dans une équipe. Les limites doivent être discutées entre les intervenants d'une même équipe. Les limites veulent dire : juste place. Les parents n'ont pas à dire aux professionnels comment ils doivent faire, mais à l'inverse, les professionnels n'ont pas à dire aux parents comment ils doivent faire. Cela impliquerait une notion de jugement, un message transmis de mauvais parents. Il faut plutôt penser à la culpabilité que ressentent les parents et leur laisser leur rôle. En tant que psy, je suis très au clair sur le fonctionnement à avoir, je connais des théories qui sont excellentes ; par contre, en tant que parents, ces théories auxquelles je crois, n'ont jamais fonctionné avec mes quatre enfants. Je fais ce que je peux. Chacun, finalement, doit être à sa place (parents, professionnel). Chacun doit être à sa place. On peut dire aussi que, dans le registre de la co-éducation, que le seul rôle qu'un enfant peut avoir c'est d'être le parent de ses parents. Aucun enfant n'a pour vocation d'être le parent de ses parents, d'être le conjoint de ses parents, d'être le punching ball, le thérapeute, la solution de ses parents, un confident, etc. Sur le terrain, je vois de plus en plus de bébés ou adolescents chefs de famille. En tant que professionnels de l'enfance, vous êtes aussi des professionnels de la famille et ainsi, vous devez aider les parents dans leur conjugalité, aider les parents à ne pas se faire manger par un enfant qui prend toute la place. En France, on parle de fonction parentale. On peut dire que c'est une cohabitation entre deux parents qui s'occupent d'un enfant, un couple qui s'occupe d'un enfant (beau-père, belle-mère). Lorsqu'on parle des enfants qui mettent leurs enfants à la crèche alors qu'ils ne travaillent pas... la fonction parentale c'est lorsque les deux couples parental – conjugal cohabitent à peu près convenablement. Et là, on est au cœur de la co-éducation. Cette fonction cesse d'être de qualité lorsque l'un des couples prend toute la place sur l'autre (un couple idéal mais qui oublie d'être parents, par exemple). Le cas le plus fréquent est lorsque

l'homme et la femme sont complètement pris par leur enfant qui dort dans le lit parental, des parents qui n'arrivent plus à se retrouver. Et un jour, ils décident de placer leur enfant alors qu'ils ne travaillent pas et décident de prendre du temps pour le couple, pour se retrouver tous les deux. Dans ce cas de figure, le professionnel a tendance à dire que les parents sont gonflés, que ce n'est pas ainsi qu'ils doivent faire avec leur enfant, etc. Au contraire, il faut simplement leur dire que de temps en temps cela fait du bien de se retrouver à deux. Si je leur dis : dis au revoir à papa et à maman, pour vu que l'enfant ne pleure pas, j'ai envoyé dans la voiture un couple composé d'un homme et d'une mère. En effet, les deux n'ont pas entendu la même chose : l'homme a entendu amusez vous bien et va faire en sorte que cela se passe ainsi ; la mère a entendu « pour vu qu'il ne pleure pas » et se le passe en boucle... Un couple comme celui là dans une voiture et c'est une bombe... L'homme a emmené la cassette de leur mariage mais la femme entend toujours la phrase en boucle. L'homme pense être avec sa femme alors qu'il se trouve avec une mère. L'homme dit alors à sa femme : on est bien tous les deux en amoureux. La femme ne répond pas car elle entend toujours la phrase : pour vu qu'il ne pleure pas. L'homme se dit qu'il est extraordinaire, tellement extraordinaire que sa femme ne peut plus rien dire. Lorsqu'il répète sa phrase une seconde fois et qu'il y ajoute : ce n'est pas grave si on arrive un peu plus tard à la crèche, une petite voix sort de la mère, qui dit : tu crois pas qu'on aurait dû emmener le petit. Là, on est à la limite de la faute professionnelle.

Concernant les repères, je suis appelé autant à travailler avec les bébés qu'avec les adolescents, et lorsqu'on voit les causes des violences chez les adolescents, cela nous ramène toujours vers la petite enfance. Au Québec, les pouvoirs politiques considèrent la petite enfance comme un investissement et non pas comme une dépense. Ils ont prouvé que cela coûte moins cher d'aider les enfants à se construire plutôt de pallier aux dégâts.

Trois champs de recherches : 1. Quels sont moyens nécessaires aux enfants pour construire ses repères. 2. L'évolution de la famille, les mutations familiales. 3. Les mutations des pratiques dans l'action éducative.

Je suis psychosociologue: le sociologue étudie la famille et publie des travaux avec des chiffres. Le psy se pose des questions à partir des travaux du sociologue. En 1970, 24 % des mamans ayant 2 enfants travaillaient à l'extérieur de la maison et en 1990, 77 %. C'est une bombe car les pys travaillent beaucoup sur la représentation. En 1970, plus des trois quarts des mères restent à la maison. 20 ans après, la société a bougé très vite et c'est pourquoi je parle de familles en mutation et non en crise. La représentation familiale de l'époque c'était papa fort, maman un peu moins fort et les enfants n'avaient plus rien. Actuellement, la famille est en progrès car le père et la mère veulent la même chose. Actuellement, il y a une loi qui parle d'autorité parentale conjointe. En France, il y a 30 ans, on parlait de la loi sur la puissance paternelle. Au niveau psychologique, il y a 30 ans, on pensait que la bonne mère restait à la maison pour s'occuper de ses enfants. Actuellement, les mamans qui n'ont pas besoin de travailler et qui en ont fait le choix, se culpabilisent car la notion de bonne mère est toujours présente. Cette culpabilité psychosociale rebondit sur l'enfant car c'est souvent compensé par une éducation d'enfant-roi. Il faut alors aider les parents à être à leur juste place de parents et faire attention à cet enfant qui est en train de prendre du pouvoir sur la fragilité des parents.

Je vais souligner un paradoxe qui n'en est pas un : les parents sont les premiers éducateurs, la première société dans laquelle l'enfant construit ses premiers repaires est le milieu familial. L'enfant va alors se demander s'il est vraiment aimé par ses parents. Il y a aussi souvent des comparaisons avec les frères et sœurs. L'enfant va devoir trouver son propre système de valorisation. Dans ce volet, co-éducation est essentiel que les professionnels d'attirer l'attention sur les compétences de l'enfant qui n'entre pas dans les valeurs familiales, afin de le valoriser, d'attirer l'attention sur le positif de l'enfant. L'enfant-roi dans la famille ne comprendra pas pourquoi il n'a pas le droit de tout faire ailleurs. Il y a aussi danger du huis clos familial. Ce huis clos peut être pathogène. Cela me cause de l'inquiétude car cela peut générer de l'isolement. Il y a quelques années, l'enfant jouait dans la rue, allait chez des voisins et cela générerait de la co-éducation. L'idée que les parents ont que l'idée que les enfants, en dehors du huis clos familial, sont potentiellement en danger. Du coup, on les garde à l'intérieur et on

leur donne des jeux virtuels qui faussent complètement la réalité. Les jeunes sont alors totalement effrayés par le monde réel et ne sortent plus du milieu familial.

La maman qui ne travaille pas a tout intérêt à confier son enfant à des professionnels afin d'avoir réellement à faire de la co-éducation. Dans ce contexte, il faut que les professionnels soient tout à fait en accord avec cela. Il faut être attentif aux messages non verbaux. Il faut aussi qu'elle profite du réseau de voisinage, des structures d'accueil.

Comment mettre en place de la co-éducation ? Mon travail, en tant que sociologue, consiste à faire des suivis sur le terrain, à faire des diagnostics de qualité. C'est très présomptueux et j'ai donc deux outils : Savoir dans quelle logique se situe le pays dans lequel je suis. Il y a caricaturalement deux types de logiques : logique de manque, logique de compétence.

1. La logique de manque est de voir l'autre à travers ce qui ne va pas et faire à sa place. C'est dire : les parents démissionnent. Cela fabrique des parents consommateurs. C'est surtout éclairé avant tout ce qui ne va pas. Du coup, dans ces pays à logique de manque, cela génère plein de travailleurs spécialisés pour pallier à ces manques. On crée des peurs. Par exemple, on dit que l'adolescence est une période de crise et du coup on a peur de ces jeunes. La logique de manque fabrique chez les jeunes l'incapacité à accepter une frustration.
2. La logique de compétence c'est le contraire : un enfant qui naît avec un handicap n'est pas un handicapé mais un enfant porteur de handicap et a plein de compétences. C'est éclairer l'autre à travers ses compétences.

Mon outil de la co-éducation est un triangle : bien-être – besoins – compétences. Lorsque je suis appelé pour faire un bilan de qualité je pose d'abord mon triangle où il y a, aux trois pointes, l'enfant, les parents et les professionnels. Le simple fait d'avoir cet outil d'emblée éclaire les notions de co-éducation. Par exemple, grâce à cet outil, nous avons constaté dans les hôpitaux que l'enfant était considéré comme un malade et non plus comme un enfant. Au niveau des parents, nous nous sommes aperçus qu'ils n'avaient pas de place, qu'ils avaient des heures de visite pour être auprès de leur enfant. Actuellement, nous avons développé la notion de co-éducation et les parents peuvent être 24 heures sur 24 auprès de leur enfant. Il faut que le professionnel se demande si l'on tient compte du bien-être de l'enfant, de ses compétences et de ses besoins.

En ce qui concerne les caméras, nous les utilisons beaucoup pour la recherche, mais cela permet aussi de filmer les compétences d'un enfant, compétences que nous ne voyons pas. Par exemple, la mode actuelle est de séparer les enfants par groupes d'âge identiques, mais parfois, un enfant peut s'embêter avec des enfants de son âge et dysfonctionner. Il suffit alors de reconnaître ses besoins et ses compétences, de le changer de groupe et tout va bien.

En ce qui concerne la compétence des parents, tenons-nous compte de l'accueil, du bien-être des parents ? Accueillir c'est être à l'écoute. Je pense qu'on ne peut accueillir des parents lorsqu'on surveille des enfants. Cela ne veut pas dire qu'il faut mettre une hôtesse à l'accueil. Par exemple, un matin une éducatrice demande à la maman comment elle va. Cette dernière lui dit que ce n'est pas terrible. L'éducatrice demande ce qui se passe et lorsque la maman commence à parler, l'éducatrice doit intervenir auprès des enfants à plusieurs reprises. Finalement, la maman dit qu'elle en parlera une autre fois. Dans une autre crèche, l'éducatrice demande à sa collègue de veiller sur les enfants pendant qu'elle va prendre le temps de discuter avec la maman. J'étais très heureux en me rendant compte que cet espace était possible mais j'ai déchanté lorsque l'éducatrice qui était restée auprès des enfants m'a dit que sa collègue prenait du bon temps pendant qu'elle faisait tout le travail. Je leur ai dit que cet espace était important et qu'il fallait organiser leur travail autour d'un tel projet.

Il y a qualité, lorsqu'il y a bien-être – besoin – compétence des enfants, bien-être – besoin – compétence des parents que l'on pense parfois à solliciter et aussi bien-être – besoin – compétence des professionnels. Cela veut dire que si un des trois sommets est oublié, cela ne fonctionne plus. Il y a qualité lorsque les trois sommets sont pris en compte.